



Philippeville, le 19 mai 2014

---

## ***Sivry-Rance***

Opération de Développement Rural

### **Compte rendu de la réunion de CLDR du 12 mai 2014**

Salle des Mariages – Sivry

---

*Présents : Voir liste en annexe 1*

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission locale de développement rural

ODR = Opération de développement rural

PCDR = Programme communal de développement rural

DR = Développement rural

Annexe(s) :

*Annexe 1 : Liste des présences et nouvelle composition de la Commission Locale de Développement Rural.*

## **1. Accueil et présentation des nouveaux Membres**

---

Michel Poucet, Echevin du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) introduit la séance.

Il excuse les personnes qui ne sont pas présentes à cette réunion.

(Messieurs Gatelier et Ducarme quittent la réunion afin de participer à une réunion citoyenne dans un autre village sur un projet du PCDR : «Le Fleurissement des espaces publics et des façades ». Ce projet pourra être ajouté au Lot 0).

Il cède ensuite la parole à Elise Lepage, Agent de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), l'organisme chargé d'accompagner la commune dans son Opération de Développement Rural (ODR). Elle présente également son collègue, Vincent Verrue.

Vincent Verrue explique les raisons qui ont conduit à recomposer la CLDR.

- Conformément au Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR, toute personne étant absente à 3 reprises sans s'excuser est considérée comme démissionnaire.
- Certaines personnes ne souhaitaient plus faire partie de la CLDR.

- Suite aux élections communales, il y avait nécessité de remplacer les membres représentant du conseil communal soit maximum ¼ des membres de la CLDR.

La nouvelle Commission Locale de Développement Rural acte les démissionnaires et accueille les nouveaux membres. Un tour de table de présentation est effectué en séance.

*Nouvelle composition de la CLDR en annexe du compte-rendu*

## **2. Approbation du Compte Rendu de la dernière réunion**

---

Le Compte Rendu de la réunion du 11 décembre 2011 est approuvé sans remarque.

## **3. Rappel des tenants et aboutissants d'une Opération de Développement Rural**

---

Elise Lepage présente plusieurs diapositives décrivant les étapes d'une Opération de Développement Rural.

Les grandes étapes déjà franchies :

1. Décision du Conseil communal de démarrer une telle opération ;
2. Elaboration d'un diagnostic complet de la situation de l'entité communale ;
3. Organisation de réunions d'information et de consultation dans chacun des villages de l'entité communale ;
4. Rencontre d'une série d'acteurs locaux pouvant apporter leur vision de la commune et des problématiques vécues par les habitants ;
6. Désignation des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif composé d'habitants représentant la population ;
7. Mise en place officielle de la CLDR et réunions ;
8. Organisation de groupes de travail thématiques ;
9. Mise en ordre des propositions d'objectifs de développement et de projets, par la CLDR ;

Etapes encore à venir :

10. Finalisation de la rédaction du PCDR et vote au Conseil communal + Passage en CRAT.

## **4. État d'avancement de l'Opération de Développement Rural**

---

Les agents présentent une ligne du temps reprenant les différentes étapes parcourues jusqu'à ce jour.

### **Questions / Réactions des participants :**

*\*Une participante questionne le Président sur le délai entre la dernière réunion plénière de la CLDR et celle-ci, comment cela se fait-il ?* Mr Poucet répond qu'il a fallu rédiger les Fiches-Projets suite à la priorisation par la CLDR.

Le nombre de projets proposés par la CLDR était supérieur à ce qui était prévu dans le cahier des charges de l'auteur de PCDR. Pour ne pas les abandonner ou les verser dans un autre LOT, la commune a souhaité réaliser les Fiches-Projets elle-même. Elle comptait sur l'aide des bureaux d'études ayant travaillé sur certains de ces projets. Malheureusement, cela n'a pas été le cas et le Collège communal a mandaté Survey & Aménagement pour réaliser les fiches-projets manquantes.

Ces évènements ayant eu lieu en période pré et post-électorale n'ont fait que ralentir le processus. Il y a également eu la rédaction des fiches de LOT 3. Néanmoins, depuis la dernière réunion, des dossiers ont déjà connu un certain avancement ou ont pu être réorientés, c'est ce qui justifie une réorganisation des lots, expliquée au point suivant.

## 5. Proposition de modification de la liste des projets en Lot 1 et 2

Le Collège communal a décidé de changer légèrement l'ordre de priorité de certains projets.

N°	Priorité actuelle	priorité antérieure	Intitulé
1	LOT 1	1	Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand'place)
2		1	Aménager la jonction entre l'Hôtel de ville et le Centre culturel de Sivry
3		1	Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare
4		1	Créer une infrastructure de franchissement sécurisée pour la traversée de la N53 pour les usagers lents
5		1	Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Sivry
6		1	Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Grandrieu
7		1	Transformer la salle communale de Grandrieu en maison de village + abords
1	LOT 2	2	Restaurer et valoriser la forge de Sivry
2		2	Répertorier et classer le petit patrimoine
3		2	Réaménager et gérer les points d'eau publics
4		2	Mettre en valeur et en état le réseau de ruelles dans toute l'entité
5		2	Planter et entretenir des haies indigènes le long des sentiers
6		2	Sensibiliser la population à l'entretien des abords de leur maison
7		2	Analyser/réaliser l'assainissement des eaux à Grandrieu, Sautin et Montbliart
8		2	Créer une infrastructure destinée à la production, la transformation et la valorisation des ressources locales
9		1	<b>Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Rance</b>
10		1	<b>Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Sautin</b>
11		1	<b>Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Montbliart</b>
1	LOT 3	1	<b>Créer une unité de biométhanisation</b>
2		3	Construire un éco-quartier en établissant une réflexion sur le lagunage
3		3	Préserver l'environnement via le classement de zones d'intérêt paysager
4		3	Intégrer de manière harmonieuse les nouvelles constructions à l'environnement rural
5		3	Sensibiliser la population aux bonnes pratiques pour prévenir les incivilités
6		3	Diminuer la facture énergétique en isolant les bâtiments existants
7		3	Promotionner l'offre de formations et d'accès à un métier pour les personnes à la recherche d'un emploi
8		3	Aménager les entrées des villages transfrontaliers
9		3	Avoir une réflexion globale concernant les sentiers et les aménagements qui y sont liés
10		3	Veiller à l'enfouissement des réseaux (électrique, téléphone, etc...)
11		3	Continuer à aménager la RN53 afin de la sécuriser
12		3	Développer davantage de services de proximité (commerces et TEC)
13		3	Valoriser les produits forestiers (système de compostage/mulching, déchets verts à valoriser, etc...)
14		3	Obtenir une Maison des jeunes reconnue sur l'entité
15	LOT 3	3	Créer un système de navette locale, pour les usagers faibles (adaptés aux personnes âgées, PMR, enfants)
16		3	Mettre en valeur l'histoire et les légendes locales
17		3	Mettre en place un médiateur communal
18		3	Valoriser les atouts sur le parcours RAVeL et signaler lieux et sites remarquables des communes traversées
19		3	Informier autour de la biodiversité
20		3	Se doter d'outils réglementaires par rapport à l'Aménag. Du Territoire (RCU,PCA,SSC, etc) via CCATM
21		3	Publier un calendrier de chaque local disponible en lien avec l'A.C.
22		3	Créer des espaces/zones équipées pour accueillir de petites entreprises (atelier rural, hall relais, ...)
23		3	Réaliser une radiographie des besoins sur le marché de l'emploi local et des compétences disponibles
24		3	Planter des saules en bordure des ruisseaux
25		3	Sensibiliser la population aux bienfaits de l'agriculture et du jardinage raisonné, et méfaits des produits phyto
26		3	Développer l'éco-tourisme
27		3	Avoir une réflexion sur les activités autorisées dans chaque salle
28		3	Mettre à jour le cadastre des mares effectué en 1996 en vue de leur entretien et/ou création de nouvelles
29		3	Avoir une personne de contact pour signaler la dangerosité de certaines situations routières
30		3	Développer et améliorer l'offre en matière de bus TEC
31		3	Mettre en place un service de renseignement à l'A.C. pour signaler les problèmes en tous genres
32		3	Mettre en valeur le patrimoine immatériel
33		3	Créer des synergies entre la remise à l'emploi et le secteur forestier en créant des métiers liés à la forêt
34		3	Sensibiliser aux bénéfices éventuels du recours à la main-d'œuvre peu qualifiée (au lieu de machine)
35		3	Relancer la convention "combles et clochers"
36		3	Faire connaître et respecter la législation concernant les sentiers
37		3	Installer des abris pour vélos aux arrêts de bus
38		3	Développer la maîtrise des langues dans la perspective touristique
39		3	Mettre à disposition des vélos par la commune
40		3	Sensibilisation à la mutualisation des outils de production et de services
41		3	Obtenir un Centre d'expression et de Créativité
42		3	Créer un pédibus et/ou un hippobus
43		3	Promouvoir les parcours de pêche
44		3	Créer des logements mixtes

Voir ci-dessous, les projets qui changent de Lot

Commentaires :

En ce qui concerne les aménagements des entrées et la valorisation des centres de village, il a été décidé de diviser la fiche initiale qui contenait les 5 villages en 5 fiches différentes. Il apparaît en effet peu crédible et faisable d'activer cette fiche pour les 5 villages en même temps. Dès lors, le choix de diviser la fiche s'imposait. Les villages de Sivry et Grandrieu restent en Lot1. En effet pour Sivry, cela va dans le sens de la finalisation des aménagements en cours, et pour Grandrieu, cela est en lien avec la fiche de la Maison de Village. Pour Rance, Sautin et Montbliart, le choix s'est porté sur la mise en Lot 2.

*Un membre demande pourquoi avoir fait passer le projet « Créer une unité de biométhanisation » du Lot 1 au Lot 3 ?* Mr Poucet explique que plusieurs réunions ce sont tenues à ce sujet (un groupe projet de la CLDR, une réunion dans le cadre de l'Agenda 21 local, une visite d'une unité et aussi des réunions avec les agriculteurs, ...). Outre le fait qu'il est encore difficile en Wallonie de mettre les agriculteurs ensemble autour d'une table pour créer une coopérative, les moyens financiers à débloquer pour créer ce type de projet sont assez conséquents. De plus, les conditions sectorielles liées à la filière biométhanisation ne sont pas optimales en Wallonie actuellement. Le Collège a donc décidé de reporter ce projet en LOT 3 pour une question de faisabilité. Il n'est donc pas question de l'abandonner mais bien de la garder en réserve, quitte à le faire remonter si une opportunité se présentait plus rapidement. Cela reste en effet une préoccupation du Collège communal de mener à bien ce genre de projet.

*Un membre souligne le fait que malgré le long temps d'attente depuis la dernière réunion, la Commune a quand même réalisé des projets (LOT 0) ce qui montre qu'elle a répondu à des attentes citoyennes.* Il s'agit notamment de la création de l'ADL et de l'agenda des manifestations en ligne. Cet agenda sera bientôt disponible pour toutes les associations. Il est actuellement utilisé avec satisfaction par les structure para communales. Il s'agit aussi de la création de logements tremplins, du fleurissement des villages et de l'installation de systèmes anti-bruit dans les salles communales.

**La proposition de modification des lots est approuvée à l'unanimité.**

## **6. Suite de l'Opération de Développement Rural**

---

Les prochaines dates de réunions sont :

- \* 28/05/14 : Présentation des Fiches-Projets au Collège Communal ;
- \* 10/06/14 : Réunion de CLDR : Présentation du Lot 0 et des Fiches- Projets de Lot 1 à la CLDR par S&A ;
- \* 18/09/14 : Réunion de CLDR : Présentation des Fiches-Projets de Lot 2 et 3 à la CLDR par S&A.

*Un membre demande qu'en est-il de la circulaire ministérielle et du nouveau décret « Développement Rural » ?*

La nouvelle circulaire modifie les conditions de financement des projets en trois points :

- Les projets d'aménagement d'espace public sont financés à 60 % maximum pour la première tranche de 500.000 euros et ensuite 50 % sur le solde. Tout avenant financier ultérieur n'est financé qu'à 50 %.
- Les autres projets sont toujours financés à 80 % maximum pour la première tranche de 500.000 euros et ensuite 50 % pour le solde. Tout avenant financier ultérieur n'est financé qu'à 50 %.
- Les conventions-exécution signées par le Ministre pour la réalisation de projets sont maintenant divisées en deux parties. D'abord une convention « étude » d'un montant de 5 % de la subvention

pour instruire le dossier jusqu'au stade de l'adjudication et ensuite une convention « réalisation » consacrée au solde du montant financier pour la réalisation des travaux.

En ce qui concerne le nouveau décret, Sivry-Rance n'est pas concerné dans l'immédiat car l'ancien décret (6 juin 1991) continue à être appliqué aux communes qui ont débuté leur ODR avant l'entrée en application du nouveau décret. Le nouveau s'appliquera à partir de l'approbation par la Gouvernement wallon du PCDR de Sivry-Rance. Cependant, le nouveau décret ne change pas fondamentalement les choses pour la phase de suivi des projets. Nous aurons l'occasion d'y revenir en temps utile.

*Un membre demande quelle est la date retenue comme début du délai accordé à la commune pour la mise en œuvre des projets du PCDR ?*

Il s'agit de la date à laquelle l'arrêté du Gouvernement wallon reconnaissant la validité du PCDR et lui attribuant une durée de mise en œuvre est publié au Moniteur. Cette période est de maximum 10 ans. Elle peut être moindre si le PCDR est jugé lacunaire ou si les données ne sont plus à jour du fait d'une durée d'élaboration trop longue ou par exemple si la participation citoyenne a été jugée insuffisante. Dans le cas de Sivry-rance, il y a donc un risque. Il faudra donc veiller à bien valoriser les réalisations déjà effectives dans le cadre du LOT0.

Il est demandé de pouvoir recevoir les comptes rendus par e-mail afin d'éviter l'impression de trop de papier.

## **7. Conclusion**

---

Michel Poucet conclut en remerciant les personnes présentes. Il insiste sur la nécessaire présence d'un maximum des membres pour les quelques réunions restante avant l'approbation du PCDR.

### **Fondation rurale de Wallonie**

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Elise LEPAGE et Vincent VERRUE

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tel 071 66 01 90

[e.lepage@frw.be](mailto:e.lepage@frw.be)   [v.verrue@frw.be](mailto:v.verrue@frw.be)

Pour le secrétariat de la CLDR,

Vincent VERRUE

Elise LEPAGE

Agents de développement

Annexe 1 : Présences à la réunion de CLDR du 12/05/14  
(en gras les membres du ¼ communal)

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>adresse e-mail</b>	<b>Présence</b>
BIENFAIT	Dominique	bienfait91@yahoo.fr	/
BISET	Francis	francis@biset.be	Présent
CAMBRON	Régis	regis.cambron@gmail.com	Excusé
CANART	Frans	frans.eliane@scarlet.be	/
CAPRINI	Fabrizio	fabriziocaprini@outlook.be	/
COLONVAL	Jean	jeancolonval@hotmail.com	/
<b>COLONVAL</b>	<b>André</b>	andrecolonval@euphonymet.be	Excusé
COLONVAL	Thérèse	leurquinjose@yahoo.fr	Présente
CULOT	Jean-François	culot.jf@gmail.com	Excusé
<b>DELHOYE</b>	<b>Nadine</b>	nadinedelhoye@skynet.be	Présente
DEVALLEE	Marie-France	marie-France.devallee@publilink.be	/
DROPSY	Vincent	vincent.dropsy@hotmail.com	/
<b>DUCARME</b>	<b>François</b>	francois.ducarme@gmail.com	Présent
DUPONT	Marie-Claude	marie-claude.dupont@publilink.be	/
FOSTROY	Anne	anne.fostroy@publilink.be	/
<b>GATELIER</b>	<b>Jean-François</b>	gatelierjf@gmail.com	Présent
GUILLAUME	Jean-Jacques	jean-jacques.guillaume@publilink.be	Excusé
GUIOT	Hubert	hubert.guiot@base.be	Présent
<b>HANON</b>	<b>Philippe</b>	philippehanon@skynet.be	Excusé

LALMANT	Isabelle	isabelle.lalmant@publilink.be	Présente
<b>LALMANT</b>	<b>Alain</b>	alain.lalmant@spw.wallonie.be	Présent
LEFEVRE	Eric	lefevre.e@skynet.be	/
LEURQUIN	José	leurquinjose@yahoo.fr	/
LUST	Betty	bettylust@skynet.be	/
MALCOTTE	Josiane	josiane.malcotte@publilink.be	/
MICHAUX	Claude		Présent
MICHIELS	Philippe	dominique.nicolas@netcourrier.com	Présent
MOUSIN	Christophe	christophe.mousin@publilink.be	/
<b>NICOLAS</b>	<b>Dominique</b>	dominique.nicolas@netcourrier.com	Présente
NUEE	Michaël	michael.nuee@publilink.be	/
<b>PETIT</b>	<b>Christian</b>	renkin.jacqueline@skynet.be	/
<b>POUCET</b>	<b>Michel</b>	michel.poucet@gmail.com	Présent
SOL	Christian	christian.sol@skynet.be	/
STEFANUTO	Pierre-Antoine	pierre-antoine.stefanuto@mc.be	Présent
TISTE	Catherine	guiot-tiste@skynet.be	/
TITECA	Dominique	dominique.titeca@publilink.be	/
VANDERICKX	Valérie	valerie.vanderickx@publilink.be	Présente
VERLY	Ruddy	ruddy.verly@publilink.be	/
VINCENT	Julie	julie.vincent@publilink.be	Présente
<b>WERION</b>	<b>Huguette</b>	huguette.werion@skynet.be	Excusée

Pour la FRW, Elise LEPAGE, Vincent VERRUE, Agents de Développement